



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 mai 2022  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 25 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le treizième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004), qui a été soumis au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) en application des dispositions du paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2611 (2021).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte du rapport ci-joint à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 1988 (2011)  
(Signé) T. S. Tirumurti



**Lettre datée du 28 avril 2022, adressée au Président du Comité  
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)  
par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions**

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2611 (2021) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à l'Équipe de surveillance de « présenter chaque année au Comité, par écrit, un rapport détaillé et indépendant sur la façon dont les États Membres auront mis en œuvre les mesures énoncées au paragraphe 1 de la présente résolution, comportant des recommandations précises concernant l'amélioration de la mise en œuvre des mesures et de nouvelles mesures envisageables ».

Par la présente, je vous transmets donc le treizième rapport d'ensemble de l'Équipe de surveillance, en application des dispositions de l'annexe à la résolution 2611 (2021). L'Équipe de surveillance précise que le texte de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui analytique  
et de surveillance des sanctions  
(*Signé*) Edmund **Fitton-Brown**

**Treizième rapport de l'Équipe d'appui analytique  
et de surveillance des sanctions, présenté en application  
de la résolution 2611 (2021) du Conseil de sécurité concernant  
les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées  
dans la menace qu'ils constituent pour la paix, la stabilité  
et la sécurité de l'Afghanistan**

*Résumé*

L'offensive lancée par les Taliban au printemps 2021 s'est rapidement accélérée au début du mois d'août 2021. Chaque jour, des capitales provinciales tombaient sous leur contrôle, tandis que les forces afghanes s'effondraient et que les forces des États-Unis d'Amérique se retiraient d'Afghanistan. Le 15 août, le Gouvernement d'Ashraf Ghani avait capitulé et les Taliban avaient pris le contrôle de Kaboul sans coup férir. Entre le 15 août 2021 et avril 2022, les Taliban ont consolidé leur contrôle sur le pays, nommant 41 personnes faisant l'objet de sanctions imposées par les Nations Unies au sein du Gouvernement et à d'autres postes de haut niveau au sein de l'administration de facto. Ils ont privilégié la loyauté et l'ancienneté au détriment de la compétence, et leurs décisions ont été opaques et incohérentes.

Sous le commandement d'Hibatullah Akhundzada<sup>1</sup>, diverses factions Taliban manœuvrent pour obtenir des avantages, le Réseau Haqqani étant la plus prospère et la plus influente d'entre elles. Les Taliban ont privilégié les pachtounes, s'aliénant ainsi les communautés minoritaires en Afghanistan et risquant de susciter la déception parmi les Taliban d'origine ouzbèke ou tadjike.

Les relations entre les Taliban et Al-Qaida restent étroites. Cette dernière a salué les succès des Taliban et renouvelé sa promesse d'allégeance à Hibatullah. Les évaluations réalisées à ce jour par les États Membres montrent qu'Al-Qaida dispose d'un sanctuaire sous l'autorité des Taliban et d'une liberté d'action accrue. Ayman al-Zawahiri a diffusé des messages enregistrés plus fréquemment depuis le mois d'août, et des preuves de vie le concernant ont été recueillies pour la dernière fois en février 2022.

Maintenant que les Taliban dirigent l'Afghanistan, leurs finances se confondent avec celles de l'État, bien que le pays connaisse une crise économique. Le soutien à l'acheminement de l'aide humanitaire est la priorité de la communauté internationale. À ce jour, il n'existe pas de preuve que cette aide est détournée au profit de Taliban visés par des sanctions. Les Taliban ont largement bénéficié des revenus issus des stupéfiants pour financer leur insurrection. Les preuves de leur engagement à réduire le trafic d'opiacés et de méthamphétamines, néanmoins, se font attendre. Il sera important de surveiller l'application du décret du 3 avril sur l'interdiction des stupéfiants pris par Hibatullah.

L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) a concentré ses attaques sur les Taliban après le 15 août, mais son activité a diminué vers la fin de 2021, peut-être en raison du climat hivernal. À ce stade, il est difficile de savoir si une nouvelle saison de combats s'ouvrira lorsque les températures remonteront. Le chef de l'EIIL-K, Sanaullah Ghafari, est toujours en vie et contrôle le groupe, qui dispose de ressources financières et dont les effectifs ont augmenté grâce à des libérations de prison et à des recrutements. On estime que ni l'EIIL-K ni Al-Qaida ne seront en mesure d'organiser des attaques internationales avant 2023 au plus tôt, quelles que soient leurs intentions, que les Taliban s'emploient ou non à freiner leur

<sup>1</sup> « Haibatullah » dans les précédents rapports de l'Équipe de surveillance.

action. Cependant, leur présence sur le sol afghan, comme celle de nombreux autres groupes et combattants terroristes, suscite l'inquiétude des États Membres voisins et du reste de la communauté internationale.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu général et chronologie des faits récents . . . . .	5
II. Structure des Taliban . . . . .	6
A. Commandement des Taliban . . . . .	6
B. Prévisions relatives aux combats pour 2022 . . . . .	11
C. Les Taliban et Al-Qaida . . . . .	13
D. Finances des Taliban et liens avec des activités de trafic de stupéfiants . . . . .	15
III. Daech en Afghanistan . . . . .	18
IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan . . . . .	21
V. Application des sanctions . . . . .	23
A. Interdiction de voyager . . . . .	23
B. Gel des avoirs . . . . .	24
C. Embargo sur les armes . . . . .	24
VI. Activités de l'Équipe de surveillance . . . . .	24
A. Fondement des preuves . . . . .	24
B. Contribution au débat public . . . . .	25
Annexe	
Membres de l'administration de facto, faisant l'objet de sanctions imposées par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1988 (2011)</a> . . . . .	26

## I. Aperçu général et chronologie des faits récents

1. Dans son dernier rapport, l'Équipe de surveillance a conclu que les Taliban avaient déjà opté pour une solution militaire plutôt que politique en Afghanistan (voir [S/2021/486](#), par. 14). À partir du 1<sup>er</sup> mai, l'offensive de printemps des Taliban<sup>2</sup>, qui n'a pas connu de répit, leur a rapidement permis de remporter des territoires l'un après l'autre. Leur avancée a éclipsé les négociations de paix et les a rapidement dissuadés de faire des concessions en vue d'un dialogue intra-afghan ou d'un cessez-le-feu durable.
2. Les dirigeants provinciaux Taliban se sont réunis en avril 2021 pour déterminer s'il fallait donner la priorité aux objectifs politiques ou militaires. Il a été décidé d'éviter d'attaquer les forces des États-Unis d'Amérique et celles de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et d'intensifier les attaques contre les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Le Réseau Haqqani, qui exerce une influence considérable sur les opérations militaires des Taliban, a décidé que cette recrudescence des attaques commencerait après la fête de l'Eïd al-Fitr, à la mi-mai.
3. Malgré le transfert de Camp Bastion<sup>3</sup> et le retrait des dernières forces internationales de la province du Helmand le 2 mai, les combats dans le sud de l'Afghanistan ont fait de nombreuses victimes parmi les Taliban. Comme lors des trois précédentes saisons de combats (2018-2020), un cessez-le-feu de trois jours a été observé par les deux parties pendant la fête de l'Eïd al-Fitr, les 12 et 13 mai 2021. À l'issue du cessez-le-feu, cependant, le Ministère afghan de la défense a annoncé que les Forces afghanes étaient attaquées par des Taliban dans plus de 20 provinces.
4. De début 2021 à la fin d'avril, les Taliban ont pris et gardé le contrôle de trois centres administratifs de district seulement. Au cours des trois premières semaines de mai, quatre autres sont passés sous leur contrôle, soit neuf au total. À la fin de juin, le nombre de centres administratifs de district contrôlés par les Taliban s'élevait à 117, un chiffre stupéfiant, alors que les forces Taliban commençaient à se concentrer sur les couloirs de circulation, les lignes de communication clés et les capitales provinciales. La prise du point de passage de Spin Boldak, à Kandahar, le 14 juillet, a porté à 185 le nombre de centres administratifs de district tombés aux mains des Taliban, en plus des 12 postes-frontière internationaux désormais tenus par les Taliban. Les rapports des Nations Unies indiquent que plus de 60 % des centres administratifs de district qui ont été pris à ce moment-là étaient directement liés à d'anciens bastions de l'Alliance du Nord, ce qui laisse penser que la stratégie des Taliban était largement axée sur les personnes influentes et les seigneurs de guerre du nord.
5. Après avoir pris le contrôle de près de la moitié des districts afghans, les Taliban se sont tournés vers les chefs-lieux de province, prenant Zaranj, le chef-lieu de la province de Nimroz, le 6 août. D'autres centres urbains sont rapidement tombés. Avec la prise de la ville de Konduz, le 11 août, Kaboul s'est trouvée de fait encerclée. Kandahar, Hérat et Mazar-e Charif, autres chefs-lieux de province, sont tombées entre le 13 et le 14 août. Le 15 août, les forces Taliban se sont emparées sans combattre de Jalalabad et de Kaboul. Les poches de résistance à Kaboul et dans les provinces du Panjchir, de Baghlan et de Takhar ont été éliminées par des négociations à la fin du mois d'août, puis par une offensive militaire de grande envergure, en septembre 2021.

<sup>2</sup> Dans les médias sociaux, les Taliban ont continué d'utiliser le titre de l'offensive du printemps 2019 (« Fatah ») étant donné qu'aucune autre offensive n'avait été annoncée depuis, sans doute parce que le groupe souhaitait afficher son adhésion à la poursuite des négociations, du moins publiquement.

<sup>3</sup> Appelé par la suite Camp Chorabak.

6. L'avancée rapide des Taliban a été précédée par la mise en œuvre d'une stratégie de communication par des anciens de différentes tribus, des chefs religieux et des éléments clés du Réseau Haqqani (TAe.012), notamment Mohammad Ibrahim Omari (TAi.042) et Anas Haqqani<sup>4</sup>, auprès de dirigeants politiques et de commandants des Forces afghanes, afin de faciliter la reddition et d'éviter les affrontements violents. Selon la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), cette stratégie a réussi dans 70 % des cas et peu de chefs-lieux de province ont été le théâtre de combats. Le succès des Taliban à cet égard a encore sapé le moral des Forces afghanes après le retrait rapide des forces américaines et de la coalition internationale, et a entravé la capacité des Forces afghanes à se réapprovisionner et à redéployer leurs effectifs. Dans de nombreux cas, ces dernières ont repoussé des attaques de Taliban pendant des semaines, voire des mois, mais ont été effectivement épuisées par une campagne d'usure.

## II. Structure des Taliban

### A. Commandement des Taliban

7. Depuis leur prise de contrôle de Kaboul, le 15 août 2021, les Taliban ont eu pour principales préoccupations d'asseoir leur position dans la gouvernance de l'Afghanistan, d'affermir leur pouvoir tout en cherchant la reconnaissance de la communauté internationale, de renouer avec le système financier international et de recevoir de l'aide afin de faire face à la crise économique et humanitaire croissante qui touche le pays. Depuis leur prise de pouvoir, cependant, de nombreux facteurs ont créé des tensions internes au sein du mouvement, ce qui a donné l'impression que la gouvernance des Taliban était chaotique, désordonnée et encline à inverser les politiques et à revenir sur les promesses. Le dilemme central est de savoir comment un mouvement à l'idéologie inflexible peut dialoguer avec une société qui a évolué au cours des vingt dernières années. D'autres tensions tournent autour du pouvoir, des ressources et des divisions régionales et ethniques. En dépit de certaines tensions, le mouvement Taliban reste pour l'instant largement uni et soudé.

8. L'évaluation des nominations de Taliban effectuées depuis le 15 août montre que 41 Taliban faisant l'objet de sanctions imposées par les Nations Unies occupent de fait des postes ministériels et de haut niveau au sein de la nouvelle administration de facto<sup>5</sup>. Le comportement des Taliban n'a guère changé, de nombreux États Membres observant qu'il s'agit, dans une large mesure, du même mouvement que celui qui a été renversé en 2001. Les postes de ministre et de vice-ministre les plus prestigieux au sein du gouvernement de facto ont été confiés à la « vieille garde » des Taliban. Cela signifie que les postes ministériels ont été attribués davantage en fonction de la loyauté et des années consacrées à la cause des Taliban que du mérite. Le fait que de nombreux commandants de niveau intermédiaire n'aient pas obtenu de postes de haut niveau a entraîné des tensions entre les Taliban censés être compétents mais qui manquent d'autorité, et ceux ayant de l'autorité mais jugés incompétents.

9. Si la chute de Kaboul est relativement récente, certains interlocuteurs s'attendent à ce que les deux premières années du nouveau régime soient inévitablement chaotiques et fluides. Selon eux, la première série de nominations doit être considérée comme une récompense liée à la victoire des Taliban, et nombre de ceux qui ont obtenu des postes de haut niveau ne devraient pas rester longtemps à leur

---

<sup>4</sup> Ibrahim et Anas se sont rendus chez des politiciens afghans et des aînés chiites hazara le 15 août 2021 et dans les jours qui ont suivi.

<sup>5</sup> Voir à l'annexe 1 la liste des personnes visées par des sanctions au sein de l'administration de facto.

poste. En outre, bon nombre des personnes nommées sont âgées et il est peu probable qu'elles restent aptes à exercer longtemps leurs fonctions.

10. Les États Membres soulignent un certain nombre de faits nouveaux qui illustrent la propension des Taliban à révoquer des politiques et à revenir sur les promesses faites avant leur prise de pouvoir. La question de l'éducation des filles en est un exemple, au même titre que l'interdiction des médias étrangers<sup>6</sup>. De même, malgré leur promesse de former un gouvernement inclusif, les Taliban ont résisté aux pressions visant à mettre en œuvre un quelconque système de partage du pouvoir. Par conséquent, l'administration de facto reste composée en grande majorité de Taliban et de pachtounes. Cette structure a superposé aux ministères du gouvernement afghan un cabinet dirigé par un premier ministre, lequel est assisté d'adjoints appelés « ra'is al-wuzara » – et non « sadr-i a'zam », comme le voudrait la Constitution de 1964 – et rend compte à l'Amir al-Mouminine, qui est lui-même conseillé par un cercle de religieux. Le pouvoir judiciaire de l'Afghanistan a été démantelé et l'ordre des avocats a été intégré au Ministère de la justice, contrôlé par les Taliban.

11. Les messages des Taliban ont souvent été contradictoires. Tout en revendiquant le contrôle total de l'Afghanistan, ils maintiennent qu'ils ne peuvent faire de concessions sur les questions sociales sans paraître insuffisamment « islamiques » et risquer de voir leur légitimité contestée par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIL-K) (QDe.161). Dans le même temps, l'évident parti pris pro-pachtoune dans la composition de l'autorité de facto et le mauvais traitement réservé aux Taliban tadjiks et ouzbeks risquent de provoquer des défections.

12. Conscients qu'ils dépendront, au moins pendant un certain temps, du soutien de la communauté internationale, les Taliban ont souvent affirmé avoir respecté les droits humains, s'être engagés à ne pas laisser l'Afghanistan devenir un refuge pour les terroristes et avoir rempli leurs obligations aux termes de l'accord conclu avec les États-Unis en février 2020. Ils semblent ne pas ressentir la pression internationale lorsqu'ils expriment leurs objectifs et sanctionnent les manquements.

13. Les Taliban semblent également confiants dans leur capacité à contrôler le pays et à attendre patiemment que la communauté internationale finisse par reconnaître leur gouvernement. Ils estiment que, même s'ils ne font aucune concession importante, la communauté internationale finira par les reconnaître comme le gouvernement de l'Afghanistan, a fortiori en l'absence d'un gouvernement en exil ou d'une forte résistance à l'intérieur du pays.

14. Le chef suprême des Taliban, Hibatullah Akhundzada (non inscrit sur la Liste), vivrait à Kandahar. Ses échanges avec des étrangers sont limités, et il se serait montré moins ouvert aux discussions avec d'autres chefs Taliban, avec lesquels il se réunissait régulièrement auparavant. À l'égard de ceux avec lesquels il continue d'échanger, notamment le mollah Yaqub, Sirajuddin Haqqani (TAi.144) et le mollah Abdul Ghani Baradar (TAi.024), il se montrerait plus autocratique et n'accepterait pas les opinions contraires aux siennes.

15. Certains interlocuteurs ont observé qu'Hibatullah avait le comportement habituel d'un amir al-mouminine Taliban, comme ses prédécesseurs, les mollahs Omar et Mansour. Ces derniers ont d'abord régi par un large consensus, avant d'évoluer progressivement vers des approches plus dictatoriales et moins ouvertes à la consultation. Dans le cas du Mollah Omar, cette transition s'est opérée sur une période de deux à trois ans. Avec Hibatullah, elle s'est faite en l'espace de quelques mois, après la prise du pouvoir par les Taliban en août 2021. L'autoritarisme

<sup>6</sup> Le 28 mars, quelques jours seulement après être revenues sur leur décision de rouvrir les écoles secondaires pour les filles, les autorités Taliban ont interdit aux médias internationaux de diffuser leurs programmes dans les médias locaux.

d'Hibatullah reste patent en ce qui concerne certaines questions clés de gouvernance, comme la récente déclaration sur l'éducation des filles. Les ministres et vice-ministres Taliban sont habilités à statuer sur des questions moins controversées.

16. Afin d'empêcher la localisation d'Hibatullah, l'utilisation des téléphones portables est réduite au maximum, les échanges en face à face sont limités, et les communications reçues et envoyées par le chef suprême s'effectuent essentiellement au moyen de messages manuscrits transportés par coursier. La participation annoncée d'Hibatullah à divers événements à Kandahar, tels que la nomination du nouveau maire de la ville, tient compte des enseignements tirés de la mort du Mollah Omar, dont le décès a été tenu secret pendant deux ans et a provoqué une dissidence généralisée au sein du mouvement Taliban. Ainsi, la participation d'Hibatullah à des manifestations publiques peut être interprétée comme la volonté de donner des preuves de vie et d'adresser un message aux autres factions Taliban pour éviter de susciter des interrogations qui pourraient faire peser une pression supplémentaire sur la direction du mouvement<sup>7</sup>. Cette volonté est peut-être liée à l'interrogation du Vice-Ministre de la défense de facto, le Mollah Abdul Qayyum Zakir (non inscrit sur la Liste), qui a ouvertement demandé pourquoi un haut dirigeant Taliban tel que lui n'avait pas rencontré Hibatullah depuis deux ans.

17. Une exception à l'isolement d'Hibatullah du reste des Taliban a été la convocation d'une jirga (tribunal tribal) de trois jours qui s'est tenue au palais Mundigak, à Kandahar, du 22 au 24 mars. Quelque 180 Taliban de haut rang se seraient rendus à Kandahar pour des délibérations avec le chef, discussions qui auraient porté essentiellement sur la dissidence interne. Le rassemblement a mis en lumière certaines divisions au sein du mouvement, étant donné qu'à l'issue des consultations sur des décisions politiques clés Hibatullah a soutenu la décision d'interdire l'éducation des filles. Elle a mis en évidence les rivalités entre les Kandahariens et Haqqani, entre les Kandahariens et le cabinet de facto, et entre les militaires et les oulémas. Il n'y avait aucune représentation tadjike ou ouzbèke, et des personnalités clés telles que Amir Khan Motaqi (TAi.026), Abdul Salam Hanafi (TAi.027), Abdul Kabir Mohammad Jan (TAi.003) et Gul Agha Ishaqzai (TAi.147) étaient absentes. Un État Membre a également signalé que les divergences internes initiales entre les Kandahariens et Haqqani sur la composition de l'administration de facto ont été en grande partie résolues.

18. La principale division interne au sein du mouvement Taliban a été définie par des points de vue opposés entre les blocs modéré et dur. Le bloc modéré est composé de Taliban de haut rang, dont le Mollah Baradar, Sher Mohammad Abbas Stanekzai Padshah Khan (TAi.067) et Shahabuddin Delawar (TAi.113), qui estiment que les Taliban doivent s'engager dans des relations de travail avec des partenaires étrangers et s'intégrer au système international, notamment à la finance mondiale. Le bloc modéré a élaboré une stratégie visant à maintenir ces relations à un niveau minimal, en faisant le moins de concessions possible. Le bloc dur serait composé de Taliban de haut rang regroupés autour de Hibatullah Akhundzada, tels que Mohammad Hassan Akhund (TAi.002) et plusieurs autres Taliban de haut rang de Kandahar. Il préconise une approche plus idéologique, mettant moins l'accent sur les relations avec la communauté internationale. Il considère toute concession comme contraire aux raisons qui l'ont poussé à mener le jihad ces 20 dernières années et comme fondamentalement opposée à son interprétation de la charia. Indépendants, dans une

<sup>7</sup> Le 31 mars, les Taliban ont annoncé qu'Hibatullah Akhundzada s'était rendu en visite à la brigade aérienne de Kandahar pour y rencontrer le commandant de la brigade (<https://alemarahenglish.af/?p=51147>). Mawlawi Fatehullah Mansour, fils d'Akhtar Mohammad Mansour (TAi.011, décédé), prédécesseur d'Hibatullah en tant qu'Amir al-Mouminine et défunt chef de la faction Ishakzai au sein du mouvement Taliban.



certaine mesure, de ces deux blocs, Sirajuddin Haqqani et le Réseau Haqqani (TAe.012) sont considérés comme plus proches des partisans de la ligne dure, mais adoptent une approche pragmatique pour défendre les intérêts des Taliban.

19. Il semblerait que les Kandahariens (Durrani) aient pris l'ascendant au sein de la direction des Taliban<sup>8</sup>. Cette hiérarchie a pris forme au détriment d'autres groupes au sein des Taliban, en particulier les non-pachtounes, et a été mise en exergue par le remplacement de plusieurs commandants Taliban tadjiks et ouzbeks clés, dans le nord, par des pachtounes originaires du sud. Ces événements se sont notamment produits sur fond d'informations persistantes faisant état d'une campagne délibérée et apparemment organisée menée par les pachtounes pour déloger les communautés ethniques tadjikes, turkmènes et ouzbèkes des riches terres agricoles du nord.

20. L'exemple le plus notable de tension ethnique a été l'arrestation, le 12 janvier, du commandant supérieur des Taliban ouzbeks, Makhdoom Mohammad Alem Rabbani, à Mazar-e Charif. Alem a été arrêté sur ordre du Vice-Ministre Taliban de la défense, Mullah Fazl Mohammad Mazloom (TAi.023), et placé en détention provisoire à Kaboul. Les autorités Taliban ont également arrêté Qari Wakil, le plus haut commandant Taliban tadjik de la province du Fariyab, qui s'était déplacé pour négocier la libération d'Alem.

21. Alem était l'ancien chef de la commission militaire Taliban pour la province du Fariyab. Sa détention semble liée à la politique des factions Taliban ou à un conflit antérieur entre les unités Taliban ouzbèkes sous le commandement d'Alem et les forces Taliban affiliées à Haqqani. En décembre 2021, des combattants Taliban supposés appartenir au bataillon Badri 313, dirigé par Haqqani (et considéré comme l'un des plus efficaces au sein des Taliban), ont désarmé un grand groupe de combattants ouzbeks d'Alem sous prétexte qu'ils collaboraient avec l'EIIL-K. Un certain nombre de combattants ouzbeks ont ensuite rejoint les forces de l'EIIL-K et ont été impliqués dans des affrontements avec des combattants du Réseau Haqqani et des forces dirigées par le commandant Taliban ouzbek du corps d'armée 209 Al-Fatah, Qari Salahuddin<sup>9</sup>. L'arrestation d'Alem, en janvier, a entraîné une révolte des unités Taliban ouzbèkes, qui ont désarmé leurs alliés pachtounes et pris brièvement le contrôle de la capitale provinciale du Fariyab, Maïmana. La direction du mouvement Taliban a déployé des forces pour réprimer la révolte, mais pas avant que les combats n'aient fait plusieurs morts parmi les Taliban des deux côtés. L'arrestation de Qari Wakil aurait incité deux autres commandants tadjiks de la province de Badghis, Noor Agha et Saleh Mohammad Pardel, à quitter le mouvement Taliban.

22. Dans un autre incident, le chef d'état-major de l'armée, Qari Fasihuddin<sup>10</sup>, un commandant Taliban tadjik originaire de Badakhchan, a été écarté par la nomination de Haji Mali Khan, le beau-père de Sirajuddin Haqqani, en tant qu'adjoint de ce dernier, ce qui a renforcé la position des membres du Réseau Haqqani au sein du Ministère de la défense.

23. Il ressort clairement de ces événements que la cohésion des Taliban était plus facile pendant la période d'insurrection, lorsqu'il existait une cause commune impérieuse pour expulser les forces étrangères d'Afghanistan. Une fois cet objectif atteint, l'identité fondamentale des Taliban, à savoir une cause nationaliste pachtoun

<sup>8</sup> Les Durrani constituent la plus grande confédération tribale pachtoun d'Afghanistan et comprennent la tribu Nourzai, à laquelle appartient Hibatullah Akhundzada.

<sup>9</sup> En raison de ces combats antérieurs, certains interlocuteurs ont estimé qu'il existait des tensions entre Alem et le commandant du 209<sup>e</sup> corps, Ayoubi, tous deux d'origine ouzbèke.

<sup>10</sup> Selon les informations fournies par des États Membres, Fasihuddin pourrait également avoir été soupçonné d'entretenir des liens avec l'EIIL-K.

dominée par les Taliban du sud, est revenue au premier plan, générant des tensions et des conflits avec d'autres groupes ethniques.

24. Après la prise du pouvoir par les Taliban, le Réseau Haqqani a rapidement pris le contrôle de certains portefeuilles et ministères clés : intérieur, renseignement, passeports et migration. Parmi les postes ministériels de facto les plus importants occupés par des membres du Réseau Haqqani figurent ceux de Ministre de l'intérieur de facto, occupé par Sirajuddin Haqqani (TAi.144), et de Ministre pour les réfugiés de facto, occupé par Khalil Ahmed Haqqani (TAi.150)<sup>11</sup>. Les responsabilités associées à ces rôles semblent avoir été soigneusement choisies, puisque ces ministères assurent la délivrance des cartes d'identité, des passeports et le contrôle des personnes entrant et sortant du pays. Le Réseau Haqqani est également devenu la faction la mieux équipée militairement et contrôle un certain nombre de formations armées, dont le bataillon d'élite Badri 313. Le Réseau Haqqani a désormais largement le contrôle de la sécurité en Afghanistan, y compris dans la capitale, à Kaboul.

25. Les Haqqani ont cependant connu des revers. Lors de la jirga de mars à Kandahar, il est apparu que les Haqqanis s'attendaient à ce que Sirajuddin soit élevé au rang de Vice-Premier Ministre, ce qui n'a pas été le cas. La décision de mener des perquisitions de maison en maison à Kaboul a été prise sans que Sirajuddin soit consulté et sans que les commandants du Réseau Haqqani soient exemptés des perquisitions, ce qui a été perçu comme un défi à l'autorité de Haqqani. Des opposants à Haqqani, dont Fazl Mohammad Mazloom (TAi.023), ont renforcé les effectifs participant aux perquisitions avec des unités venues de l'extérieur de la capitale. Un autre revers est survenu lorsque le frère du chef du bureau des passeports, Mawlawi Alam Gul Haqqani, a été arrêté par les Taliban<sup>12</sup>. Cette arrestation a fait suite à des mois de plaintes relatives aux frais excessifs facturés pour les passeports<sup>13</sup>. La réouverture du bureau des passeports à Kaboul, le 5 avril 2022, a été précédée d'une campagne médiatique au cours de laquelle l'incident a été présenté comme une mise en garde contre les auteurs d'actes de corruption, et qui a servi à informer le public du prix officiel d'une demande de passeport.

26. Néanmoins, l'obtention de postes clés par le Réseau Haqqani accroît sa capacité à travailler avec les groupes terroristes étrangers qui sont ses alliés traditionnels. Plusieurs États Membres ont exprimé leur inquiétude quant au contrôle exercé par les Haqqani sur la délivrance des documents d'identité. Malgré son intégration aux Taliban dans le cadre de la gouvernance du pays, le Réseau Haqqani conserve son autonomie tactique, ce qui lui permet de recourir à des méthodes qu'il peut par la suite nier avoir utilisées, dès lors que celles-ci sont jugées utiles aux intérêts stratégiques des Taliban ainsi qu'à ses propres intérêts.

27. On peut également citer la nomination de Taj Mir Jawad (non inscrit sur la Liste), qui, à la fin du mois d'août, est devenu le premier adjoint du chef des services de renseignement des Taliban, Abdul-Haq Wasiq (TAi.082), qui est sur la même ligne que le Mollah Baradar. Taj Mir Jawad serait un ancien haut responsable de la branche militaire du Réseau Haqqani et un membre du « réseau d'attaque » des Haqqani à Kaboul. Il était auparavant le chef des services de renseignement des Taliban à Nangarhar pendant le premier régime Taliban et, après 2001, il a été capturé puis

<sup>11</sup> Khalil est le frère de Jalaluddin Haqqani (TAi.040), le fondateur du Réseau Haqqani, et donc l'oncle de Sirajuddin. Khalil a participé à de nombreuses activités de collecte de fonds au nom du groupe et a agi pour le compte d'Al-Qaida dans le cadre de diverses opérations. Voir <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1988/materials/summaries/individual/khalil-ahmed-haqqani>.

<sup>12</sup> Gul Haqqani a été contraint de démissionner du bureau des passeports. Son frère a été arrêté pour corruption et atteinte à la moralité.

<sup>13</sup> Les Haqqani auraient demandé 800 dollars par passeport.

libéré par les forces américaines. À partir de 2018, il aurait été chargé de superviser et d'entraîner les kamikazes de la brigade des martyrs Hamza, une unité Taliban en grande partie dirigée, financée et équipée par le Réseau Haqqani<sup>14</sup>. Le plus jeune frère de Sirajuddin, Anas Haqqani, est resté au bureau des Taliban à Doha, et des États Membres ont observé qu'il était le négociateur le plus ferme du côté des Taliban.

28. En tant que chef du Réseau Haqqani et premier adjoint d'Hibatullah, Sirajuddin Haqqani a apparemment développé une bonne entente avec le second adjoint, le Mollah Yaqub, notamment en ce qui concerne leur opposition commune au Mollah Baradar. Il s'agit toutefois d'une alliance de convenance plus que de conviction. En tant que fils du Mollah Mohammad Omar (TAi.004), Yaqub aspire à succéder à Hibatullah et devenir chef des Taliban. Il bénéficie à cet égard du soutien de Sirajuddin, apparemment en raison de l'hostilité de ce dernier envers Baradar. Leur relation n'est cependant pas toujours sans heurts. Yaqub aurait tenté de faire échouer plusieurs nominations de subordonnés de Sirajuddin à des postes clés au Ministère de la défense, tout en essayant de placer ses propres vassaux au Ministère de l'intérieur.

29. Le Réseau Haqqani est toujours considéré comme ayant les liens les plus étroits avec Al-Qaida (QDe.004), comme l'a souligné l'Équipe de surveillance dans ses précédents rapports (voir S/2020/415, par. 34 et 35, et S/2021/486, par. 28). Le groupe continue d'être le partenaire de confiance d'Al-Qaida, à qui il offre un appui et des refuges au niveau local, tout en soutenant sa structure centrale, notamment en maintenant des liens avec « les héritiers d'Al-Qaida » – des personnes qui ont autrefois noué des relations avec feu Jalaluddin Haqqani (TAi.040) et envers qui les Haqqani se sentent redevables du soutien qu'elles leur ont fourni ainsi qu'aux Taliban.

30. D'après les évaluations, le Réseau Haqqani n'a pas de liens avec l'EIIL-K, si ce n'est peut-être au niveau local et avec des éléments de base. Les interlocuteurs ont observé qu'après la prise du pouvoir par les Taliban en août 2021 et l'escalade des attaques de l'EIIL-K, il n'y avait plus de place pour l'ambiguïté dans la confrontation stratégique entre les Taliban et l'EIIL-K, et qu'il n'était donc pas dans l'intérêt des Haqqani d'entretenir de tels liens. Certains États Membres ont noté que les Taliban pouvaient parfois ignorer les attaques de l'EIIL-K qui ne ciblaient pas directement leurs intérêts, notamment celles visant les minorités, ou chercher à en tirer parti.

31. Selon un État Membre, le contrôle du Ministère de l'intérieur et du Ministère des réfugiés et des rapatriements donne au Réseau Haqqani des points de contact supplémentaires avec Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) (QDe.132). Sirajuddin Haqqani aurait été la personne de référence de l'administration de facto pour servir d'intermédiaire entre TTP et le Pakistan. Les médiations assurées par Haqqani n'ont pas abouti à un cessez-le-feu durable, mais elles confirment le rôle central que joue Sirajuddin chez les Taliban en tant que médiateur et figure d'autorité dans les rangs de TTP et d'autres groupes essentiellement pachtoune dans l'est de l'Afghanistan.

## **B. Prévisions relatives aux combats pour 2022**

32. Sur le plan militaire, les principales menaces auxquelles les Taliban font face proviennent de l'EIIL-K et d'éléments de l'ancien gouvernement afghan ayant rejoint le Front national de résistance et le Front pour la liberté de l'Afghanistan, qui mènent tous deux des opérations de type guérilla contre les forces Taliban.

33. Le nouveau Ministère de la défense de facto est dirigé par le Mollah Mohammad Yaqub Omari (non inscrit sur la Liste) et son premier adjoint, le Mollah Fazl

<sup>14</sup> Certains interlocuteurs affirment que Jawad avait planifié l'assassinat de l'ancien chef de la police de Kandahar, le général Abdul Raziq.

Mohammad Mazloom (TAi.023). Alors que 7 000 recrues ont achevé leur formation, M. Yaqub chercherait à obtenir une force de 100 000 à 150 000 hommes directement sous son commandement, le chiffre total prévu pour les ministères de la défense et de l'intérieur étant compris entre 300 000 et 350 000. Compte tenu de la situation économique actuelle du pays, cet objectif sera difficile à atteindre.

34. Selon un État Membre, afin de faire face à la menace que constitue l'EIL-K, les Taliban ont créé trois bataillons de forces spéciales. Ces « unités rouges » sont le bataillon Badri 313, dirigé par Abdul Hafeez Hafiz<sup>15</sup> et composé de 600 à 700 combattants armés, la force Fateh, dirigée par Taj Mir Jawad et qui compterait entre 900 et 1 000 combattants, et la force Omari, dirigée par le Mollah Yaqub, dont on ignore l'effectif.

35. Pour renforcer leur expertise, les Taliban ont tenté de recruter d'anciens membres de l'Armée nationale afghane et de hauts responsables de la sécurité du Gouvernement précédent. Une campagne de recrutement distincte s'est concentrée sur les anciens pilotes de l'Armée nationale afghane. Elle n'aurait pas été couronnée de succès, peut-être parce que les Taliban ont historiquement ciblé les pilotes de l'Armée nationale afghane et leurs familles. En outre, malgré l'amnistie générale annoncée pour les anciens membres des forces afghanes, les forces Taliban ont été impliquées dans des meurtres et des enlèvements de centaines de personnes depuis le mois d'août, ce qui n'incite guère leurs anciens ennemis à les rejoindre.

36. Lorsque Kaboul est tombée, en août, de nombreux avions ont été expédiés du pays vers le Tadjikistan et l'Ouzbékistan pour éviter qu'ils ne tombent aux mains des Taliban. Quelques États Membres signalent que ces derniers affirment disposer de 40 avions opérationnels. Actuellement, on pense que leur flotte comprendrait deux hélicoptères Mi-17, dont il a été confirmé qu'ils étaient opérationnels, ainsi que deux UH-60 Black Hawks, deux hélicoptères légers MD-530 Cayuse, deux hélicoptères de combat Mi-24 et un avion de transport à voilure fixe, qui ont tous été observés en vol. Ces aéronefs appuient la propagande des Taliban mais présentent peu d'intérêt sur le plan militaire. Pour les quelques avions en service, les Taliban manquent de pièces, de mécaniciens qualifiés pour les entretenir et, surtout, de pilotes.

37. Certains interlocuteurs ont noté la manne d'équipements militaires des États-Unis obtenus par les Taliban auprès des unités des forces afghanes qui se sont effondrées en 2021. Nombre de ces armes, véhicules et autres équipements ont une durée de vie limitée. Les entreprises d'armement concernées ne fourniront pas de pièces de rechange ni de services de maintenance, et les Taliban ne pourront pas utiliser des pièces équivalentes provenant d'autres sources. La seule possibilité d'assurer la maintenance serait d'utiliser des pièces provenant d'autres équipements. Si les Taliban commencent à combattre sur plusieurs fronts, ils épuiseront rapidement les stocks existants.

38. Avec l'arrivée de conditions météorologiques favorables, les combats pourraient s'intensifier si l'EIL-K et les groupes de résistance composés de membres des forces de sécurité de l'ancien gouvernement lancent des opérations contre les forces Taliban. L'apparition de groupes de résistance a conduit les Taliban à adopter des mesures agressives contre les populations soupçonnées de soutenir les éléments anti-Taliban. En avril 2022, les forces du Front national de résistance ont intensifié leurs opérations dans les provinces de Badakhchan, de Baghlan, de Jozjan, de Konduz, du Panjchir, de Takhar et de Samangan. Le Front pour la liberté de l'Afghanistan, qui n'est apparu que récemment, a également revendiqué plusieurs attaques contre des bases Taliban

<sup>15</sup> Il s'agit peut-être de Hafiz Aziz Haqqani.

dans les provinces de Badakhchan, Kandahar, Parwan et Samangan. Les forces Taliban pourraient avoir du mal à contrer plusieurs insurrections simultanées.

### C. Les Taliban et Al-Qaida

39. La relation entre Al-Qaida et les Taliban reste étroite et est soulignée par la présence, en Afghanistan ou dans la région, des principaux dirigeants d'Al-Qaida et de groupes affiliés, tels qu'Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI)<sup>16</sup>. Al-Qaida se réjouit de l'évolution de la situation en Afghanistan, qu'elle a attendue pendant plus de 20 ans. Le groupe a rapidement présenté la prise du pouvoir par les Taliban comme une victoire pour Al-Qaida par ricochet. Le 31 août, un jour après le départ des derniers soldats américains d'Afghanistan, Al-Qaida a salué la persévérance des Taliban et souligné les liens historiques entre les deux groupes. Il a en outre saisi cette occasion pour renouveler son allégeance à Hibatullah Akhundzada, en tant que « chef des fidèles ».

40. Al-Qaida s'est servi de la prise du pouvoir par les Taliban pour attirer de nouvelles recrues et de nouveaux financements, et inspirer ses partisans dans le monde entier. Auparavant, pendant la période où Al-Qaida a dû chercher de nouveaux refuges, on pensait que le groupe était toujours présent en Afghanistan. On considère désormais que le régime des Taliban offre un environnement favorable au maintien de la présence du groupe en Afghanistan.

41. La structure centrale d'Al-Qaida, dirigée par Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006), resterait en Afghanistan, plus précisément dans l'est, entre la province du Zabol et celle de Kounar, plus au nord, et le long de la frontière avec le Pakistan. Depuis août 2021, al-Zawahiri est apparu dans huit vidéos. Dans la dernière vidéo en date, publiée le 5 avril 2022 par la fondation As-Sahab Media d'Al-Qaida, al-Zawahiri fait référence à la provocation d'une musulmane indienne qui proteste contre le hijab face à plusieurs hommes, une vidéo qui est devenue virale au début de février 2022. Cette vidéo est la première preuve de vie concernant al-Zawahiri depuis plusieurs années. Le rythme des communications récentes suggère qu'il pourrait être en mesure de diriger plus efficacement qu'il n'était possible de le faire avant la prise de contrôle de l'Afghanistan par les Taliban.

42. Les États Membres continuent de considérer Mohammed Salahaldin Abd El Halim Zidane, alias Sayf-Al Adl (QDi.001), comme le successeur probable d'al-Zawahiri. Selon les évaluations, Sayf-Al Adl est un ex-commandant compétent qui pourrait faire progresser le groupe. S'il cherche à se rendre en Afghanistan, les Taliban retarderont probablement leur décision jusqu'au dernier moment, sachant que sa venue serait mal perçue par la communauté internationale.

43. Selon un État Membre, l'ancien premier émir d'Al-Qaida en Afghanistan, Abu Ikhlas al-Masri<sup>17</sup>, aurait été libéré de prison au cours de la progression des Taliban vers Kaboul à l'été 2021. Al-Masri avait supervisé la brigade (katiba) d'Al-Qaida dans la province de Kounar avant d'être capturé en 2010 et remplacé par Farooq al-Qahtani (QDi.390)<sup>18</sup>. La libération d'Al-Masri pourrait être le signe du

<sup>16</sup> La quasi-totalité des États Membres qui ont collaboré avec l'Équipe de surveillance ont souligné ce point.

<sup>17</sup> Abu Ikhlas al-Masri était le chef des opérations d'Al-Qaida dans la province de Kounar avant sa capture lors d'une opération spéciale menée par les États-Unis en décembre 2010. De nationalité égyptienne, il avait passé plusieurs années en Afghanistan et s'était mêlé aux tribus locales. On pense qu'il disposait d'un vaste réseau dans le Kounar et dans toute la région orientale en raison de ses liens étroits avec ces tribus.

<sup>18</sup> Inscrit sur la Liste sous le nom de Nayef Salam Muhammad Ujaym Al-Hababi. Qahtani a été tué en octobre 2016.

rétablissement de la présence d'Al-Qaïda à Kounar, avec l'aide d'un autre associé d'Al-Qaïda, le cheikh Abdul Hakim al-Masri.

44. Les médias internationaux ont diffusé le retour à Nangarhar, fin août 2021, d'Amin Muhammad ul Haq Saam Khan (QDi.002), l'ancien coordinateur de la sécurité d'Oussama ben Laden, qui est allé rencontrer Gulbuddin Hekmatyar à Kaboul. D'autres membres d'Al-Qaïda vivaient dans l'ancien quartier diplomatique de Kaboul, où ils ont accès aux réunions du Ministère des affaires étrangères, bien que l'Équipe de surveillance ne soit pas en mesure de le confirmer.

45. Al-Qaïda serait toujours présent dans le sud et l'est de l'Afghanistan, où il s'était établi de longue date. Certains États Membres ont noté que des personnalités importantes du groupe s'étaient peut-être déplacées vers l'ouest, dans les provinces de Farah et du Hérat. Plusieurs dizaines de membres de la structure centrale d'Al-Qaïda sont toujours présents dans le pays. Al-Qaïda jouit d'une plus grande liberté sous le nouveau régime afghan, mais sa capacité opérationnelle est limitée. Il est peu probable qu'il organise ou dirige des attaques en dehors de l'Afghanistan au cours des deux prochaines années, en raison à la fois d'un manque de capacités et de la retenue manifestée par les Taliban. Les États Membres restent préoccupés par le fait que le groupe régénérera ses capacités et que l'engagement des Taliban à les restreindre est incertain à moyen et à long terme.

46. À l'heure actuelle, les activités opérationnelles d'Al-Qaïda en Afghanistan se limitent à conseiller et à soutenir les Taliban. Le groupe a pris part aux opérations militaires menées par les Taliban à l'approche du 15 août. Désormais, Al-Qaïda semble libre de poursuivre ses objectifs, à l'exception d'attentats internationaux ou d'autres activités très médiatisées qui pourraient mettre les Taliban dans l'embarras ou nuire à leurs intérêts. Ces objectifs peuvent comprendre le recrutement, la formation, la collecte de fonds et la diffusion de vidéos par al-Zawahiri. On estime qu'Al-Qaïda se concentre sur sa réorganisation à court et moyen terme, en ayant toujours comme objectif final de poursuivre le jihad mondial tel qu'il le conçoit.

47. Bien qu'Al-Qaïda ait apparemment conscience de la nécessité de ne pas embarrasser les Taliban, il convient de noter que lorsque les autorités Taliban ont fait pression pour recevoir une aide humanitaire des Nations Unies, Al-Qaïda n'a pas adouci le ton à l'égard de celles-ci et est resté ferme dans son intention d'organiser à l'avenir des attaques contre des cibles occidentales. Dans une vidéo publiée par la branche médiatique officielle du groupe, As-Sahab, en novembre 2021, al-Zawahiri décrivait les Nations Unies comme « un ennemi de l'islam »<sup>19</sup>. En février 2022, Al-Qaïda a fait part de ses liens étroits avec les Taliban dans son magazine « Ummah Waahidah », dans lequel le groupe conseillait aux Taliban de devenir une puissance militaire régionale et promettait qu'Al-Qaïda mènerait des attaques contre l'Occident. Cette dernière menace a été soigneusement formulée pour faire savoir que ces attaques viendraient « du reste du monde » (c'est-à-dire pas de l'Afghanistan)<sup>20</sup>.

48. Malgré les craintes d'un afflux d'extrémistes étrangers en Afghanistan après le mois d'août, les États Membres signalent que seul un petit nombre d'entre eux ont rejoint le pays, et que presque tous avaient des liens préexistants avec l'Afghanistan. Selon plusieurs interlocuteurs, même si peu de combattants terroristes étrangers se réinstallent en Afghanistan, Al-Qaïda pourrait n'avoir besoin que d'un petit nombre d'entre eux pour compléter ses effectifs actuels dans le pays.

<sup>19</sup> Al-Zawahiri a déjà exprimé ce point de vue. Voir <https://www.france24.com/en/20080403-zawahiri-un-enemy-islam-al-qaeda>.

<sup>20</sup> L'article dénigre également Ahmed Sha Masood, fait l'éloge des combattants musulmans du Pakistan qui ont combattu aux côtés des Taliban et affirme que les États-Unis financent la culture du pavot en Afghanistan.



49. Étant subordonné à la structure centrale d'Al-Qaïda, AQSI reste discret en Afghanistan, où se trouvent la plupart de ses combattants. Le groupe n'a pas revendiqué d'attentat depuis 2016, mais a participé aux combats aux côtés des Taliban, notamment lors de la prise rapide de l'Afghanistan en 2021. La structure centrale d'Al-Qaïda aurait joué un rôle consultatif, tandis que des combattants d'AQSI auraient été intégrés aux unités de combat Taliban.

50. Le groupe compterait entre 180 et 400 combattants – la fourchette basse semblant la plus probable d'après les estimations des États Membres. Ses combattants, notamment des ressortissants du Bangladesh, de l'Inde, du Myanmar et du Pakistan, se trouvent dans les provinces de Ghazni, du Helmand, de Kandahar, de Nimroz, de Paktika et du Zabol. Le groupe serait dirigé par son ancien porte-parole, Osama Mahmood (non inscrit sur la Liste)<sup>21</sup>, qui aurait pour adjoint Atif Yahya Ghouri (non inscrit sur la Liste). Quatre commandants opérationnels seraient responsables des six provinces susmentionnées : Salahuddin (Bakwa), Azzam (dit Hussain), Qari Tufail (dit Fateh) et Ahsan Bilal Waqar (dit Akari). Les éléments d'AQSI restent difficiles à distinguer des membres des forces Taliban, auxquelles ils sont intégrés.

51. On estime que les capacités d'AQSI restent affaiblies par les pertes subies lors du raid conjoint américano-afghan d'octobre 2015 dans le district de Chorabak, dans la province de Kandahar. AQSI a également été contraint d'adopter une attitude moins agressive en raison de problèmes de trésorerie. Comme pour la structure centrale d'Al-Qaïda, les nouvelles circonstances en Afghanistan peuvent permettre au groupe de se réorganiser. Le changement de nom du magazine d'AQSI en 2020, de « Nawa-i Afghan Jihad » à « Nawa-e-Gazwah-e-Hind »<sup>22</sup>, suggère un recentrage des activités du groupe dans le Cachemire. Le magazine a rappelé à ses lecteurs qu'al-Zawahiri avait appelé au jihad au Cachemire après les attaques de Daech au Sri Lanka, en avril 2019.

#### **D. Finances des Taliban et liens avec des activités de trafic de stupéfiants**

52. Les Taliban, d'insurrection militaire, en sont venus à diriger des ministères et des organismes chargés de la planification, de la budgétisation et de l'application de politiques budgétaires et monétaires, une transition qui n'a pas été aisée. S'ils ont demandé à des responsables de l'ancien Gouvernement de conserver ou de réintégrer leur poste, ils ont également supervisé le licenciement de bon nombre d'agents de l'État, notamment de la plupart des femmes qui exerçaient de hautes fonctions dans beaucoup de ministères, ainsi qu'à la Banque centrale d'Afghanistan, la Da Afghanistan Bank.

53. Un État Membre a observé que depuis que les Taliban ont pris le pouvoir, leurs finances ne peuvent plus être distinguées des recettes de l'État ; elles sont imbriquées et se confondent essentiellement. Même si de hauts fonctionnaires de l'ancien Gouvernement ont conservé leur poste à la Da Afghanistan Bank et au Ministère des finances, les Taliban ont désigné des hommes liges dans des ministères clefs, qui leur donnent accès à des informations ayant trait aux finances publiques. Ils chercheraient à connaître et à contrôler la source des revenus et les montants qui entrent et sortent

<sup>21</sup> Mahmood a été inscrit sur la liste des sanctions de l'Union européenne en matière de terrorisme le 21 février 2022 ; Conseil de l'Union européenne, « EIL/Daech et Al-Qaïda : deux groupes et deux personnes sont ajoutés à la liste des sanctions de l'UE en matière de terrorisme », communiqué de presse du 21 février 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/02/21/isil-da-esh-and-al-qaida-two-groups-and-two-individuals-added-to-the-eu-sanctions-list-over-terrorism/>.

<sup>22</sup> « Voix du jihad afghan » à « Voix de la bataille de Hind » (« Hind » désignant l'Inde).

du pays. Le Réseau Haqqani occupe actuellement des postes clés à la Banque centrale, Abdul Qadeer Basir Abdul Baseer (TAi.128) y faisant office de Deuxième Vice-Président. D'autres groupes d'intérêts y sont également représentés : le Premier Vice-Président de la Banque, Hajji Ahmad Zia Agha (TAi.156), représente les cercles basés à Kandahar au sein de la direction des Taliban. L'ancien chef de la Commission financière des Taliban, Gul Agha Ishakzai (TAi.147), est actuellement Ministre des finances de facto, sous le nom d'Hidayatullah Badri.

54. En janvier 2022, l'autorité de facto a présenté un budget portant sur le premier trimestre de l'année, les recettes projetées étant de quelque 450 millions de dollars, contre des dépenses de 510 millions de dollars. S'il est difficile d'obtenir des informations précises sur les recettes publiques, il semblerait bien que la perception de taxes douanières compte parmi les plus grandes sources de revenus de l'administration. Selon la Banque mondiale, l'autorité de facto des Taliban s'est remise à percevoir des droits de douanes, les recettes quotidiennes constituant quelque 50 à 60 % de la moyenne en 2020<sup>23</sup>. L'Équipe de surveillance ne dispose pas d'informations détaillées d'États Membres ou d'autres sources concernant les recettes non douanières perçues par l'autorité de facto. Selon un rapport, les Taliban ont imposé des redevances élevées à l'exportation de matières premières afin de stimuler les recettes. Les sociétés minières nationales craignent que l'augmentation des redevances n'entraîne une hausse des prix, ce qui rendrait leurs entreprises moins concurrentielles et réduirait ainsi la demande<sup>24</sup>.

55. Le secteur financier en Afghanistan continue de pâtir d'un manque de liquidités, attribué en partie aux volumes de retraits d'espèces dans les semaines qui ont précédé la prise de pouvoir par les Taliban. Les restrictions imposées par la Da Afghanistan Bank sur les retraits de dollars des États-Unis et de monnaie locale demeurent en place<sup>25</sup>. Les interlocuteurs de l'ONU se sont déclarés inquiets de l'effet de la crise des liquidités, notamment en milieu rural, où l'assistance pécuniaire aux familles, versée parfois en dollars des États-Unis, ne peut pas facilement être convertie en monnaie afghane. Les milieux d'affaires ont rappelé qu'il fallait disposer de services de paiement et de compensation pour poursuivre les échanges commerciaux de base.

56. Quelques États Membres se sont déclarés préoccupés par l'application de mesures de sanction visant des membres des Taliban à titre individuel et par les effets que cela pourrait avoir sur l'acheminement d'une assistance humanitaire à l'Afghanistan. Un État Membre a noté qu'il n'avait pas observé de cas de détournement de l'aide humanitaire à des membres des Taliban visés par des sanctions et que l'ONU avait cherché à atténuer ce risque en veillant à transférer l'aide par l'entremise de partenaires établis.

57. Selon les responsables chargés de surveiller le mécanisme de financement de l'aide humanitaire, quelque 720 millions de dollars d'aide de l'ONU ont été acheminés depuis le mois d'août 2021 ; ils ont servi majoritairement à épauler des programmes en Afghanistan menés sous l'égide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'Organisation internationale pour les migrations et du Programme alimentaire mondial. Une analyse détaillée de ce mécanisme de financement dépasse le cadre du présent rapport. L'Équipe de surveillance croit comprendre, à partir d'entretiens menés avec des représentants d'États Membres et de hauts fonctionnaires de l'Organisation, que la

<sup>23</sup> Banque mondiale, « World Bank in Afghanistan », consultable au : <https://www.worldbank.org/en/country/afghanistan/overview#1>.

<sup>24</sup> Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan, rapport trimestriel au Congrès des États-Unis, 30 janvier 2022, p. 107. Consultable au : <https://www.sigar.mil/pdf/quarterlyreports/2022-01-30qr.pdf>.

<sup>25</sup> Ibid.



Da Afghanistan Bank ne participe pas directement au décaissement des fonds d'assistance des Nations Unies.

58. En tant qu'insurgés, les Taliban sont associés de longue date à la production et à la vente de pavot à opium et à d'autres activités liées à la drogue. Selon un rapport récent de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur la production d'opiacés (opium, morphine et héroïne) et la fabrication des méthamphétamines qui est en pleine essor, la production d'opiacées est demeurée « la principale activité économique illégale en 2021, la production brute afghane d'opiacés illicites étant estimée à 1,8 à 2,7 milliards de dollars »<sup>26</sup>. L'Office ajoute :

« À la fin de la saison de culture de l'opium en juillet 2021, la superficie des cultures de pavot à opium en Afghanistan était estimée à 177 000 hectares, ce qui représente une diminution de 21 % par rapport à 2020 et une contraction de 47 000 hectares. La culture du pavot à opium n'a cessé d'augmenter ces 20 dernières années, la hausse moyenne étant de 4 000 hectares chaque année depuis le début du suivi systématique en 1994, sachant qu'il existe de fortes fluctuations annuelles. La diminution de la culture en 2021 a été neutralisée par une augmentation du rendement d'opium par hectare. On estime que la production d'opium en 2021 était de 6 800 tonnes, soit 8 % de plus qu'en 2020, ce qui signifie que la production a dépassé les 6 000 tonnes durant une cinquième année consécutive, un résultat inédit. Cette quantité d'opium pourrait donner de 270 à 320 tonnes d'héroïne pure. »<sup>27</sup>

59. L'ONUDC et les États Membres ont également relevé la croissance considérable de la production de méthamphétamines, ainsi que le nombre de saisies. D'après l'analyse des saisies effectuées de 2014 à 2021, menée par l'Office, les trafiquants afghans ont conquis une part de plus en plus grande du marché des méthamphétamines. « En 2020, les saisies de méthamphétamines ont constitué une part appréciable du volume total de stupéfiants saisis dans bon nombre de provinces. »<sup>28</sup>

60. Il convient de noter que l'ONUDC s'est fondé, pour établir ses récents rapports, sur des données qui avaient été majoritairement recueillies avant la prise du pouvoir par les Taliban en Afghanistan. D'après les entretiens menés avec d'autres organismes, il n'existe pas pour l'heure de données relatives à l'interdiction ou à la culture de stupéfiants qui seraient systématiquement réunies par l'ONU, excepté par imagerie satellite. L'Équipe de surveillance continuera de rechercher des informations auprès de toutes les sources disponibles au sujet de la culture de l'opium et des activités de drogues connexes.

61. Selon l'ONUDC, les unités aéroportuaires chargées des interceptions dans les aéroports internationaux (Kaboul, Mazar-e Charif, Kandahar et Hérat) ont mené en tout 99 opérations de janvier à la mi-août 2021, visant les passeurs de drogue par ingestion et d'autres moyens de contrebande vers des destinations internationales. Cela a conduit à 134 arrestations et à la saisie de 141 kilogrammes d'héroïne, 10 kilogrammes de méthamphétamines, cinq kilogrammes de haschisch et 520 grammes d'opium. Des représentants des autorités de facto ont signalé à l'ONU que les activités des unités d'interdiction aéroportuaires avaient repris, même si aucune donnée n'avait été communiquée concernant les interceptions. Les responsables de l'ONUDC ont confirmé que les appareils de détection à rayons X précédemment

<sup>26</sup> ONUDC, « Drug situation in Afghanistan 2021: latest findings and emerging threats », novembre 2021. Consultable au [www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Afghanistan/Afghanistan\\_brief\\_Nov\\_2021.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Afghanistan/Afghanistan_brief_Nov_2021.pdf).

<sup>27</sup> Ibid., p. 9.

<sup>28</sup> Ibid., p. 11.

utilisés par les équipes d'interdiction étaient toujours en place dans les aéroports et semblaient opérationnels.

62. Le 3 avril 2022, le chef suprême des Taliban, Hibatullah, a publié un décret portant interdiction de la culture, de l'usage et du trafic de stupéfiants, notamment de la culture du pavot à opium. Il y est énoncé que ces cultures seront détruites et les contrevenants punis, conformément à la charia. Les États Membres estiment qu'il est trop tôt pour savoir si l'interdiction sera appliquée et quelles en seront les modalités. Selon des sources de l'ONU, le prix de l'opium à la production a chuté en août après le retour au pouvoir des Taliban. Les prix ont fortement augmenté immédiatement après le décret. L'Équipe de surveillance croit comprendre que les Taliban ont exigé des trafiquants de stupéfiants, qu'ils avaient interceptés, des justificatifs du paiement de taxes sur les drogues.

63. Des responsables de l'autorité de facto ont informé les responsables de l'ONU qu'ils ne prévoyaient pas de détruire la récolte actuelle d'opium<sup>29</sup>. La saison de la récolte pourra se dérouler comme prévu, les agriculteurs bénéficiant d'une période de grâce de deux mois environ pour achever et vendre leur récolte. L'augmentation du coût de l'opium à la suite de l'annonce de l'interdiction (selon diverses sources, il aurait quadruplé, voire septuplé) permettra aux agriculteurs de vendre leur récolte plus cher, ce qui les avantagera à court terme et les aidera sur le plan financier lorsque l'interdiction sera pleinement mise en œuvre. C'est le Ministère de l'intérieur de l'autorité de facto qui devrait se charger de la faire respecter.

64. Les Taliban cherchant à appliquer l'interdiction n'agiraient pas de manière uniforme. Ils s'en prendraient aux producteurs appartenant à des minorités afghanes dans les provinces du nord plutôt qu'aux principaux producteurs se trouvant dans le sud, leur principal bastion. Un État Membre a signalé que d'août à novembre 2021, les saisies de drogues transitant par l'Afghanistan par la route du nord avaient considérablement augmenté. Selon les médias, les Taliban auraient fermé le marché de la drogue de Bahram Chah dans la province du Helmand en décembre. Les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance n'ont pas été en mesure de confirmer la fermeture de ce marché.

65. Les États Membres ont signalé que les interceptions de stupéfiants d'origine afghane avaient nettement augmenté au second semestre de 2021, ce qui laisserait entendre une baisse de l'efficacité de la lutte antidrogues à l'intérieur de l'Afghanistan ou une recrudescence d'activités en prévision de l'interdiction. Trois tonnes d'héroïne d'origine afghane ont été saisies en Inde en septembre 2021. Un État Membre a indiqué que la contrebande par la République islamique d'Iran vers la Turquie et l'Europe avait augmenté de 50 % depuis la prise de pouvoir par les Taliban.

### III. Daech en Afghanistan

66. L'attaque contre l'aéroport de Kaboul du 26 août aurait hissé l'EIL-K (QDe.161) au rang d'affilié influent de Daech (voir S/2022/83, par. 60). À la fin de 2021, l'EIL-K avait reçu de la structure centrale de Daech de nouveaux fonds d'un montant de 500 000 dollars. Cela n'a pas empêché la campagne intensive menée par l'EIL-K contre les Taliban, qui venaient de prendre le pouvoir, de s'essouffler en décembre. La baisse du nombre d'opérations qu'il a menées pourrait être imputée à l'efficacité de la stratégie des Taliban contre Daech ou encore aux dures conditions hivernales dans les régions reculées, d'où un ralentissement des opérations. S'il est

<sup>29</sup> Le moment de la récolte du pavot à opium varie d'une région à l'autre ; elle commence à la fin du mois d'avril dans le sud (y compris les provinces de Kandahar et de Helmand) et en juin ou juillet dans les provinces plus froides du nord de l'Afghanistan.

trop tôt pour tirer des conclusions, l'augmentation des attaques menées par l'EIIL-K contre les Taliban et des cibles non protégées pourrait augurer d'une nouvelle saison de combats. Inversement, l'incapacité de l'EIIL-K de s'attaquer aux Taliban pourrait dénoter une plus grande faiblesse que prévu et une incapacité de recouvrer des territoires ou de contester les Taliban sur le plan militaire.

67. Si les opérations lancées avec succès par les forces Taliban ont continué d'entraver la cadence des opérations et de contrecarrer les ambitions territoriales de l'EIIL-K au premier trimestre de 2022, ce dernier a continué d'afficher une tendance à la hausse sur le plan du recrutement, accentuée par les libérations de prisonniers, les tensions au sein des Taliban et les ressources financières dont il disposait. Si rien n'indique que des commandants des Taliban issus de communautés minoritaires aient tourné casaque pour prêter allégeance à l'EIIL-K, des désertions de Tadjiks et d'Ouzbeks auraient été signalées dans le nord. Même si les Taliban aspirent à accroître la taille de leurs forces armées, ils ont du mal à obtenir des fonds, ce qui laisse à penser que certaines désertions sont d'ordre pécuniaire.

68. Sanallah Ghafari (dit Shahab al-Muhajir) (QDi.431) est toujours le chef de l'EIIL-K. Il se trouverait dans l'est de l'Afghanistan, probablement dans la province de Kounar, de Nangarhar ou du Nourestan. L'ancien chef, Abou Omar al-Khorassani, a été tué par les Taliban en août, peu après le contrôle de la prison où il était détenu à Kaboul. L'ancien chef, Aslam Farooqi, a été libéré d'une autre prison par les Taliban. Plusieurs États Membres ont signalé qu'il avait été tué en janvier.

69. Ghafari est considéré comme un chef efficace qui est fermement aux commandes, du fait notamment de l'attaque lancée contre l'aéroport de Kaboul et d'autres attaques ultérieures. Selon un État Membre, il serait épaulé par Mawlawi Rajab Salaheddin (dit Mawlawi Hanas) (adjoint), Sultan Aziz Azzam (porte-parole), Abou Mohsin (chef des finances), Qari Chahadat (responsable de la formation), Qari Saleh (chef du renseignement) et Qari Fateh (chef des opérations militaires). Les États Membres ont noté, du fait de l'absence de propagande de la part de l'EIIL-K, un manque de clarté entourant le cercle plus vaste des dirigeants du groupe<sup>30</sup>.

70. Les principaux intérêts de Daech en Afghanistan et en Asie du Sud sont représentés par le bureau Siddiq de la direction générale des provinces, qui partage des locaux avec l'EIIL-K. Le chef du bureau Siddiq est cheik Tamim al-Kurdi, qui a un petit nombre d'adeptes et entretiendrait des relations cordiales avec Ghafari.

71. Un État Membre estime que l'EIIL-K disposerait de 1 500 à 4 000 combattants, concentrés dans des régions reculées des provinces de Kounar, de Nangarhar, voire du Nourestan. Des cellules clandestines plus petites existeraient dans les provinces septentrionales du Badakhchan, de Fariyab, Jozjan, Konduz et Takhar. L'éloignement géographique et les différences ethniques (Pachtounes afghans et pakistanais dans l'est et Tadjiks et Ouzbeks dans le nord) pourraient signifier que les diverses présences de l'EIIL-K en Afghanistan ont du mal à se coordonner entre elles, comme par le passé<sup>31</sup>.

72. Les effectifs de l'EIIL-K ont été renforcés par la libération de détenus dans les prisons afghanes lors de l'offensive des Taliban sur Kaboul. Aucun chiffre précis n'est disponible concernant le nombre de membres de l'EIIL-K qui étaient incarcérés avant les libérations massives ou de ceux qui ont été libérés par les Taliban. On parle de

<sup>30</sup> Une des rares vidéos récentes de l'EIIL-K a été diffusée le 21 mars 2022. On y voit 17 petits groupes de combattants qui prêtent allégeance (*bayat*) au nouveau « calife », Abou Ibrahim el-Hachimi el-Qourachi.

<sup>31</sup> L'EIIL-K à Jozjan (2016-2018) qui opérait sous la houlette de Qari Hekmat, comprenait des combattants des minorités tadjike et ouzbèke et opérait indépendamment de son homologue se trouvant dans la partie est.

500 à 1 000 personnes relâchées mais beaucoup seraient rentrées chez elles. Elles seraient en réalité quelques centaines à avoir rejoint l'EIIL-K<sup>32</sup>. D'autres recrutements sont à attribuer aux désertions parmi les Taliban, à une certaine désillusion due aux contacts qu'ils ont entrepris auprès de la communauté internationale, à leur incapacité de verser les salaires, à leur mobilisation auprès de communautés minoritaires ou, à l'inverse, à leur excès de favoritisme pachtoune. Les États Membres constatent que d'anciens membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont rejoint l'EIIL-K pour se protéger des Taliban ou pour se venger contre eux, mais ce nombre resterait faible.

73. Pour rester viable, l'EIIL-K devra compléter les fonds qu'il obtient de la structure centrale de Daech par des recettes locales ou par des dons de riches individus. Les années précédentes, les sources traditionnelles de collecte de fonds avaient été les madrassas et les mosquées salafistes dans la zone frontalière afghano-pakistanaise, dont une majorité de membres de l'EIIL-K sont originaires. Celles-ci feraient l'objet d'une pression de la part des Taliban, qui cherchent à limiter les contributions à l'EIIL-K.

74. Pour obtenir des fonds, attirer de nouvelles recrues et constituer une menace crédible, face aux Taliban, l'EIIL-K pourrait chercher à contrôler des territoires hébergeant des populations salafistes, notamment dans la partie est de l'Afghanistan. Il existe également des communautés plus petites de salafistes dans le nord et dans l'ouest, mais pas dans le sud. Les représailles et la répression exercées par les Taliban contre les populations salafistes risqueraient de faire basculer plus résolument ces dernières dans le camp de l'EIIL-K, permettant au groupe de rétablir éventuellement un pseudo-« califat », même à une micro-échelle. L'EIIL-K demeure opposé aux stupéfiants et invoque cet argument pour revendiquer une idéologie plus pure que celle des Taliban.

75. La propagande de l'EIIL-K a été mise en avant dans le premier numéro du magazine (février 2022) de la « Voix du Khorassan » publié par la fondation des médias Azaim de l'EIIL-K et diffusé sur des plateformes de médias sociaux cryptés, dont RocketChat et Telegram. Certains interlocuteurs ont observé ces 12 derniers mois un changement dans la propagande de l'EIIL-K qui a renoncé à revendiquer des attaques pour se rapprocher de thèmes plus théologiques rappelant davantage la propagande d'Al-Qaïda.

76. D'après un État Membre, les Taliban considèrent que le Front national de résistance constitue une plus grande menace que l'EIIL-K, mais cette analyse pourrait évoluer. Certains Taliban constatent que la menace du Front s'estompe, alors que l'EIIL-K représente une grave menace, à plus long terme. Pour l'heure, le principal objectif de l'EIIL-K est de braver les Taliban en livrant une guerre qui cadre avec la notion plus large de « jihad mondial » de Daech. D'après les constatations des six derniers mois, l'objectif à court terme de l'EIIL-K serait de continuer de s'en prendre à des cibles non protégées comme les mosquées chiïtes hazara et à des groupes minoritaires, tout en cherchant simultanément à poursuivre les efforts de recrutement.

77. Si les Taliban ont la force requise pour s'imposer dans la majeure partie du pays, ils ne peuvent pas le dominer totalement. L'EIIL-K compte résister à la campagne lancée par les Taliban contre lui, pour renforcer son ancrage sur le sol afghan. Si les combattants de l'EIIL-K parviennent à contrôler de petites poches de territoire, comme dans les vallées éloignées de Kounar ou de Nangarhar, les Taliban pourraient avoir du mal à les en déloger. Contrairement aux autorités afghanes précédentes qui avaient l'OTAN pour alliée, les Taliban ne disposent pas concrètement de moyens

<sup>32</sup> Plusieurs centaines auraient aussi été capturés à nouveau ou tués.

aériens et ne peuvent pas fournir de couverture aérienne aux opérations terrestres contre l'EIL-K.

78. Malgré des rivalités stratégiques manifestes entre les Taliban et l'EIL-K, les États Membres ont prévenu qu'il pourrait y avoir des contacts pragmatiques, d'ordre administratif, au niveau local entre les membres des deux groupes. Les Taliban pourraient s'abstenir de prévenir les attaques qui ne les visent pas, en particulier celles qui font avancer leurs propres intérêts. Les attaques contre les chiites hazara ne les choquent pas outre mesure : ils pourraient même les mettre à profit pour faire valoir leur utilité, sur le plan de la lutte contre le terrorisme, et invoquer une aide internationale à cette fin.

79. L'on ignore si la direction stratégique élargie de l'EIL-K souhaite porter son attention sur l'Afghanistan ou accorder la priorité à la revitalisation d'une capacité opérationnelle externe. Quelle que soit l'intention de l'EIL-K (et d'Al-Qaida), il lui faudra du temps pour acquérir une telle capacité. Les États Membres ne s'attendent pas à voir des attaques dirigées à partir du sol afghan avant 2023 au plus tôt, même si des attaques transfrontalières demeurent possibles.

#### **IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan**

80. La victoire des Taliban en Afghanistan a exalté les terroristes du monde entier, sans pour autant inciter des combattants terroristes étrangers à se réinstaller dans le pays en grands nombres. Les Taliban ont continué de clamer publiquement que des combattants terroristes étrangers n'étaient pas présents sur le sol afghan, alors que les États Membres savent pertinemment que bon nombre d'entre eux se sont battus aux côtés des Taliban en 2021. Les ambassades de pays d'Asie centrale postées en Afghanistan ont signalé avec inquiétude que plusieurs chefs de groupes terroristes étrangers avaient fait leur apparition à Kaboul à partir du mois d'août et semblaient y circuler en toute liberté.

81. Selon certaines informations, les Taliban ont contraint des combattants terroristes étrangers à déposer les armes et en ont transféré quelques autres loin de la capitale, afin qu'ils se fassent discrets. Les combattants terroristes étrangers sont considérés par les Taliban avant tout comme des « frères dans la foi », non comme des mercenaires, étant donné qu'ils ne reçoivent pas de rémunérations financières importantes. Du fait que la responsabilité des pièces d'identité nationales relève des Ministères de l'intérieur et des réfugiés, tous deux administrés par le Réseau Haqqani, les États Membres craignent de voir la citoyenneté afghane de nouveau accordée aux combattants terroristes étrangers.

82. Le Tehrik-e-Taliban Pakistan (QDe.132) constitue la plus grande composante des combattants terroristes étrangers en Afghanistan, qui seraient au nombre de plusieurs milliers. D'autres groupes comprennent le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088), le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010), Jaish-i-Mohammed (QDe.019), Jamaat Ansarullah (non inscrit sur la Liste) et Lashkar-e-Tayyiba (QDe.118), qui comptent chacun quelques centaines de combattants.

83. De tous les groupes extrémistes étrangers présents en Afghanistan, le Tehrik-e-Taliban Pakistan est sans doute celui qui a le plus bénéficié de la prise du pouvoir par les Taliban. Il a mené de nombreuses attaques et opérations au Pakistan. Il continue également d'exister en tant que force autonome, au lieu d'être contraint de fusionner ses combattants avec les unités Taliban afghanes, qui sera le sort réservé à la plupart des combattants terroristes étrangers. On estime que le groupe comprend de 3 000 à

4 000 combattants armés situés le long de zones frontalières afghano-pakistantaises dans l'est et le sud-est.

84. Le Tehrik-e-Taliban Pakistan est dirigé par Mufti Noor Wali Mehsud (QDi.427), épaulé par trois adjoints, Mawlawi Faqir Mohammad, Mufti Hazrat Deroji (dit Amjad) et Omar Khalid Khurasani (dit Abdul Wali Rakhib). Le conseil de direction du Tehrik encadre deux comités régionaux (nord et sud) qui couvrent sept zones d'opération distinctes. L'organe central du Tehrik compte également 17 anciens groupes dissidents qui s'y sont joints de 2020 à 2021, dont Jamaat ul-Ahrar (QDe.152).

85. Le 30 mars 2022, le Tehrik-e-Taliban Pakistan a annoncé le lancement d'une offensive de printemps contre les forces de sécurité pakistanaises<sup>33</sup>. Le groupe porte son attention sur une campagne à long terme contre l'État pakistanais, ce qui laisse entendre que les accords de cessez-le-feu ont de minces chances d'aboutir. Il est de l'intérêt du Tehrik-e-Taliban Pakistan d'adhérer à une position pure et dure, comme un moyen de maintenir l'unité.

86. Selon plusieurs États Membres, à la suite de la prise du pouvoir par les Taliban, quelques membres du Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088) ont été transférés du Badakhchan vers des provinces plus éloignées de la frontière chinoise, dans le cadre de l'action menée par les Taliban tant pour protéger que pour restreindre le groupe, lequel s'identifierait, selon un État Membre, au Parti islamique du Turkestan. Ses effectifs iraient de quelques dizaines, selon un État Membre, à 1 000 membres, selon deux autres États Membres.

87. Plusieurs États Membres ont signalé que le Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan demeurerait actif en Afghanistan. Un État Membre croit savoir qu'il a étendu le champ de ses activités en Afghanistan, nouant des liens avec des commandants locaux pour opérer sur place. Plusieurs États Membres ont rapporté que certains de ses membres avaient obtenu de manière frauduleuse des pièces d'identité locales, en se forgeant des identités afghanes. Le groupe cherche à asseoir sa présence dans le pays en contractant des unions avec des Afghanes et en contribuant à la réinstallation d'Ouïghoures en Afghanistan. Il se servirait d'écoles pour promouvoir l'extrémisme. Il continuerait de diffuser en ligne de la propagande en faveur de l'extrémisme violent et d'entraîner des combattants afin d'établir un « État du Turkestan oriental » au moyen du « jihad armé ». L'attaque d'octobre 2021 contre une mosquée à Konoz a été revendiquée par l'EIL-K, qui a déclaré que l'assaillant était d'origine ouïgoure. Cela laisse entendre que des Ouïghours ont rejoint l'EIL-K. Selon un État Membre, une quarantaine ou une cinquantaine d'Ouïghours sont affiliés à l'EIL-K dans la province du Nourestan. Le groupe collabore également avec Tehrik-e-Taliban Pakistan.

88. Jamaat Ansarullah (non inscrit sur la Liste) est étroitement associé à Al-Qaida et, en 2021, a combattu aux côtés des forces Taliban au Badakhchan. Sur fond de dégradation des relations bilatérales entre le Tadjikistan et les Taliban à l'automne 2021, des combattants d'Ansarullah ont été déployés aux côtés des unités rouges des Taliban le long de la frontière tadjike dans les provinces du Badakhchan, de Konoz et de Takhar. Le groupe compterait environ 300 combattants, principalement des ressortissants tadjiks, avec quelques Afghans d'origine tadjike. Ansarullah a une présence dans les districts de Jourm, de Registan et de Wardoj au Badakhchan et dans les districts de Chapa Darra et de Dasht-e Archi à Konoz. Il est dirigé par Sajod, le fils de l'ancien chef, Damullo Amriddin, Davlatov Asliddin (dit Ibrahim) qui fait office d'adjoint, Kholbekov Shakarbek Alibekovich (dit Abou Jafar) de commandant

<sup>33</sup> Les Taliban afghans se sont largement félicités de cette annonce dans les médias sociaux.



militaire, Sajid Tajiki, de commandant opérationnel et Haji Abdullo, de bailleur de fonds du groupe.

89. Jaish-i-Mohammed (QDe.019) est un groupe Deobondi qui est plus proche des Taliban, d'un point de vue idéologique. Le chef du groupe est Masood Azhar (QDi.422) et Qari Ramazan est le chef nouvellement désigné de Jaish-i-Mohammed en Afghanistan. Selon un État Membre, Jaish-i-Mohammed conserve huit camps de formation à Nangarhar, dont trois sont directement sous le contrôle des Taliban. Lashkar-e-Tayyiba (QDe.118) est décrit dans des rapports antérieurs de l'Équipe de surveillance comme ayant fourni un financement et des compétences, sur le plan de la formation, aux opérations des Taliban<sup>34</sup>. En Afghanistan même, selon un État Membre, il est dirigé par Mawlawi Yousuf. En octobre 2021, d'après un État Membre, un autre chef de Lashkar-e-Tayyiba, Mawlawi Assadullah, s'est entretenu avec le Vice-Ministre Taliban de l'intérieur, Noor Jalil<sup>35</sup>. Le même État Membre a indiqué qu'en janvier 2022, une délégation des Taliban avait visité un camp d'entraînement utilisé par Lashkar-e-Tayyiba dans le district de Haskah Menah (province de Nangarhar). Le groupe conserverait trois camps dans les provinces de Kounar et de Nangarhar. D'anciens membres du Lashkar-e-Tayyiba comptent parmi eux Aslam Farooqi et Ejaz Ahmad Ahangar (dit Abou Osman al-Kachmiri), qui ont tous les deux rallié l'EIIL-K. Selon un autre État Membre, Jaish-i-Mohammed et Lashkar-e-Tayyiba n'auraient plus de présence dans la région, un gage de l'efficacité des opérations de sécurité dirigées contre eux.

## V. Application des sanctions

### A. Interdiction de voyager

90. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) a décidé le 19 mars 2022 d'actualiser la dérogation à l'interdiction de voyager imposée par le Conseil de sécurité au paragraphe 1 b) de sa résolution 2255 (2015) : il a décidé d'accorder la dérogation à l'interdiction de voyager à deux personnes supplémentaires et de ne plus l'accorder à l'un des 14 Taliban inscrits sur la Liste qui en ont bénéficié précédemment. Actuellement, cette dérogation est accordée à 15 personnes inscrites sur la Liste pour une période supplémentaire de 90 jours, commençant le 21 mars 2022 et s'achevant le 20 juin 2022<sup>36</sup>, la dérogation aux mesures d'interdiction de voyager leur permettant de se rendre dans des pays non précisés à des fins de participer à des négociations de paix et de stabilité.

91. L'Équipe de surveillance recommande au Comité d'écrire aux États Membres pour leur rappeler leurs obligations, au cas où ils recevraient des délégations des Taliban, pour ce qui est d'appliquer la mesure d'interdiction de voyager énoncée dans la résolution 2255 (2015) du Conseil de sécurité et de respecter les procédures de dérogation et les dispositions du Comité relatives à l'établissement de rapports, concernant les déplacements de personnes visées par des sanctions.

<sup>34</sup> Pour les rapports antérieurs de l'Équipe de surveillance sur Jaish-i-Mohammed et Lashkar-e-Tayyiba voir S/2019/481, par. 70, et S/2020/415, par. 79 et 81.

<sup>35</sup> Mawlawi Noor Jalil est le cousin de Najibullah Haqqani Hidayatullah (TAi.071).

<sup>36</sup> Les dérogations en cours sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1988/exemptions/travel-exemptions-in-effect>.

## B. Gel des avoirs

92. D'après les mesures de sanction, imposées par la résolution 1988 (2011), 135 personnes et 5 entités sont visées par un gel des avoirs obligatoire et des ressources économiques. L'Équipe de surveillance n'est au courant d'aucune dérogation aux mesures de gel des avoirs, qui aurait été signalée au Comité par des États Membres. Le retour des Taliban au pouvoir a suscité des questions sur le fait de savoir comment les mesures de gel des avoirs, notamment contre des membres de l'autorité de facto, seraient appliquées et comment la mise en œuvre de ces mesures de sanction pourrait entraver l'acheminement de l'assistance humanitaire.

93. L'Équipe de surveillance a clairement indiqué au cours de ses entretiens avec les États Membres qu'aucune sanction ne visait les Taliban en tant qu'entité. Comme indiqué au paragraphe 8, il existe pour l'heure 41 membres de l'autorité de facto qui sont visés par les sanctions imposées par le Comité. Dans sa résolution 2611 (2021), le Conseil de sécurité a réaffirmé la poursuite du régime de sanctions, conformément à sa résolution 1988 (2011).

94. Par sa résolution 2615 (2021), le Conseil de sécurité a décidé que l'aide humanitaire et les autres activités qui visaient à répondre aux besoins essentiels des personnes en Afghanistan « ne constituaient pas une violation du paragraphe 1 a) de la résolution 2255 (2015), et que le traitement et le versement de fonds, la remise d'autres avoirs financiers ou ressources économiques, et la fourniture de biens et de services nécessaires à l'acheminement de cette aide en temps voulu ou au soutien de ces activités étaient autorisés ». Dans la résolution, il a encouragé vivement les prestataires d'aide « à faire tout ce qu'ils pouvaient raisonnablement pour que les avantages que pourraient tirer des personnes ou entités inscrites sur la Liste relative aux sanctions imposées par la résolution de 1988 (2011), soient réduits au maximum ». L'Équipe de surveillance continuera de chercher à obtenir des informations des États Membres et d'autres organes, concernant l'efficacité de l'application de sanctions, conformément aux mesures de sanction énoncées dans la résolution 1988 (2011).

## C. Embargo sur les armes

95. Les États Membres redoutent que des armes et des munitions fournies à l'ancien Gouvernement afghan par les États-Unis puissent quitter le territoire afghan et tomber aux mains d'acteurs non étatiques, bien qu'aucune preuve n'étaye cette hypothèse à ce jour. Des armes de petit calibre auraient été transférées en Afghanistan même et hors de l'Afghanistan et auraient échoué aux mains de groupes terroristes étrangers.

# VI. Activités de l'Équipe de surveillance

## A. Fondement des preuves

96. L'Équipe de surveillance n'a pas pu se rendre en Afghanistan durant la période considérée, et le présent rapport est le premier qui ne soit pas éclairé par un exposé officiel afghan. Elle s'est fiée aux consultations avec des États Membres. Elle continue d'avoir des contacts avec les organisations régionales et internationales, pour compléter ses travaux sur des questions liées à la lutte contre les stupéfiants, notamment l'ONUSD et le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, ainsi que les institutions financières du secteur privé. Des contacts étroits et fréquents se poursuivent avec la MANUA, qui favorise toutes les activités de l'Équipe de surveillance sur les questions liées aux sanctions, conformément à la résolution



1988 (2011). L'Équipe de surveillance se félicite de l'excellente coopération établie avec la MANUA et l'ONUSC.

## **B. Contribution au débat public**

97. L'Équipe de surveillance attend avec intérêt de recevoir les observations sur l'analyse et les propositions figurant dans le présent rapport, qui peuvent lui être envoyées à l'adresse électronique suivante : [1988mt@un.org](mailto:1988mt@un.org).

## Annexe

**Membres de l'administration de facto, faisant l'objet de sanctions imposées par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)**

<i>Nom</i>	<i>Numéro de référence permanent</i>	<i>Poste actuel</i>	<i>Poste au moment de l'inscription sur la Liste (en 2011 dans la majorité des cas)</i>	<i>Dérogation à l'interdiction de voyager</i>
Mullah Masher Hasan Akhund, inscrit sur la Liste sous le nom de Mohammad Hassan Akhund	TAi.002	Premier Ministre	a) Premier Vice-Ministre, Conseil des ministres ; b) Ministre des affaires étrangères ; c) Gouverneur de Kandahar	Non
Abdul Kabir Zadran, inscrit sur la Liste sous le nom d'Abdul Kabir Mohammad Jan	TAi.003	Vice-Premier Ministre (politique)	a) Deuxième Vice-Ministre, affaires économiques, Conseil des ministres b) Gouverneur de la province de Nangarhar c) chef de la zone est	Oui
Mullah Abdul Latif Mansur	TAi.007	Ministre de l'eau et de l'énergie	Ministre de l'agriculture	Oui
Mawlawi Atiqullah Azizi, inscrit sur la Liste sous le nom de Attiqullah Akhund	TAi.009	Vice-Ministre de l'information et de la culture (finance et tourisme)	Vice-Ministre de l'agriculture	Non
Haji Gulf Muhammad, inscrit sur la Liste sous le nom de Mohammad Naim Barbiche Khudaidad	TAi.013	Gouverneur de la province de Nangarhar	Vice-Ministre de l'aviation civile	Non
Mullah Muhammad Fadel Mazlum, inscrit sur la Liste sous le nom de Falk Mohammad Mazloom	TAi.023	Premier Vice-Ministre de la défense	Chef d'état-major adjoint	Oui
Mullah Abdul Ghani Baradar Abdul Ahmad Turk	TAi.024	Premier Vice-Premier Ministre	Vice-Ministre de la défense	Oui
Mullah Amir Khan Muttaqi, inscrit sur la Liste sous le nom d'Amir Khan Motaqi	TAi.026	Ministre des affaires étrangères	a) Ministre de l'éducation ; b) représentant les Taliban au cours des pourparlers tenus sous l'égide de l'ONU	Oui
Mawlawi Abdul Salam Hanafi Ali Mardan Qul	TAi.027	Deuxième Vice-Premier Ministre	Vice-Ministre de l'éducation	Oui

<i>Nom</i>	<i>Numéro de référence permanent</i>	<i>Poste actuel</i>	<i>Poste au moment de l'inscription sur la Liste (en 2011 dans la majorité des cas)</i>	<i>Dérogation à l'interdiction de voyager</i>
Mawlawi Sayyid Ahmad Shahidkhel, inscrit sur la Liste sous le nom de Said Ahmad Shahidkhel	TAi.028	Vice-Ministre de l'éducation	Vice-Ministre de l'éducation	Oui
Mawlawi Arefullah Aref Ghazi Mohammad	TAi.030	Vice-Ministre de l'eau et de l'énergie	a) Vice-Ministre des finances ; b) Gouverneur de la province de Ghazni ; c) Gouverneur de Paktiya	Non
Mawlawi Abdul Rahman Zahed	TAi.033	Directeur commercial à la Da Afghanistan Brezhna Shirkat (Compagnie nationale d'électricité)	Vice-Ministre des affaires étrangères	Non
Mawlawi Abdul Baqi Basir Awal Shah	TAi.038	Ministre de l'enseignement supérieur	a) Gouverneur de Khost et de Paktika ; b) Vice-Ministre de l'information et de la culture ; c) Direction consulaire au Ministère des affaires étrangères	Oui
Hajji Ibrahim Haqqani, inscrit sur la Liste sous le nom de Mohammad Ibrahim Omari	TAi.042	Médiateur politique se déplaçant dans tout l'Afghanistan	Vice-Ministre des frontières	Non
Qari Din Mohammad Hanif	TAi.043	Ministre de l'économie numérique	a) Ministre du plan ; b) Ministre de l'enseignement supérieur	Oui
Mawlawi Hamdullah Nomani	TAi.044	Ministre du développement urbain et du logement	Ministre de l'enseignement supérieur ; maire de Kaboul (1996–2001)	Non
Mullah Qudratullah Jamal	TAi.047	Vice-Ministre de l'industrie et du commerce	Ministre de l'information	Non
Mullah Nooruddin Turabi Muhammad Qasim	TAi.058	Directeur adjoint de la société afghane du Croissant-Rouge et ancien Directeur des prisons	Ministre de la justice	Non

<i>Nom</i>	<i>Numéro de référence permanent</i>	<i>Poste actuel</i>	<i>Poste au moment de l'inscription sur la Liste (en 2011 dans la majorité des cas)</i>	<i>Dérogation à l'interdiction de voyager</i>
Mullah Mohammad Essa Akhund	TAi.060	Directeur de l'Afghan Brezhna Shirkat (compagnie nationale d'électricité)	Ministre de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité	Non
Mullah Mohammad Abbas Akhund	TAi.066	Ministre des secours à la suite de catastrophes	Ministre de la santé publique	Non
Mawlawi Sher Mohammad Abbas Stanekzai Padshah Khan	TAi.067	Premier Vice-Ministre des affaires étrangères	a) Vice-Ministre de la santé publique ; b) Vice-Ministre des affaires étrangères	Oui
Mawlawi Najibullah Haqqani Hidayatullah	TAi.071	Ministre des télé-communications	Vice-Ministre des finances	Non
Mawlawi Mohammad Salim Haqqani	TAi.079	Conseiller juridique au Ministère de l'intérieur	Vice-Ministre de la prévention du vice et de la propagation de la vertu	Non
Mawlawi Sayed Esmatullah Asem	TAi.080	Maire adjoint de Kaboul	Secrétaire général de la Société afghane du Croissant-Rouge	Non
Mawlawi Abdul-Haq Wassiq	TAi.082	Directeur général du renseignement	Vice-Ministre de la sécurité (renseignements)	Oui
Mullah Sa'aduddin Sa'id, inscrit sur la Liste sous le nom de Saduddin Sayyed	TAi.087	Vice-Ministre de l'information et de la culture (art et culture)	a) Vice-Ministre du travail et des affaires sociales ; b) Maire de la ville de Kaboul	Non
Mawlawi Abdul Jabbar Omari	TAi.088	Vice-Ministre des travaux publics (entretien des routes)	Vice-Ministre des frontières	Non
Mullah Nurullah Nuri	TAi.089	Ministre des frontières et des affaires tribales	a) Gouverneur de la province de Balkh ; b) chef de la zone nord	Oui
Mulla Khairullah Khairkhwah	TAi.093	Ministre de l'information et de la culture	a) Gouverneur de la province d'Hérat ; b) porte-parole du régime des Taliban ; c) Gouverneur de Kaboul ; d) Ministre de l'intérieur	Oui

<i>Nom</i>	<i>Numéro de référence permanent</i>	<i>Poste actuel</i>	<i>Poste au moment de l'inscription sur la Liste (en 2011 dans la majorité des cas)</i>	<i>Dérogation à l'interdiction de voyager</i>
Mullah Wali Jan Hamza, inscrit sur la Liste sous le nom de WaliJan	TAi.095	Chef de police de la province de Kaboul	Gouverneur de la province de Jozjan	Non
Mawlawi Mohammed Eshaq Akhonzada	TAi.101	Gouverneur de la province de Ghazni	Gouverneur de la province de Laghman	Non
Mawlawi Shamsuddin Shari'ati inscrit sur la Liste sous le nom de Shamsuddin, dit Pahlawan Shamsuddin	TAi.103	Procureur général	Gouverneur de la province de Ouardak	Non
Mawlawi Ahmad Taha Khalid, Abdul Qadir	TAi.105	Vice-Ministre des frontières et des affaires tribales (enquêtes politiques et frontalières)	Gouverneur de la province de Paktiya	Non
Mawlawi Noor Mohammad Saqib	TAi.110	Vice-Ministre de la jeunesse dans l'information et la culture	Président de la Cour suprême	Oui
Mawlawi Shahabuddin Delawar	TAi.113	Ministre des mines et du pétrole	Vice-Président de la Haute Cour	Oui
Mullah Hamidullah Akhundzada, inscrit sur la Liste sous le nom de Hamidullah Akhund Sher Mohammad	TAi.118	Ministre de l'aviation civile et des transports	Président d'Ariana Afghan Airlines	Non
Mawlawi Abdul Qadir Ahmad, encore appelé Mawlawi Abdul Qadir Haqqani, inscrit sur la Liste sous le nom d'Abdul Qadeer Basir Abdul Baseer, dit « Abdul Qadir Haqqani »	TAi.128	Vice-Gouverneur de la Da Afghanistan Bank	Attaché militaire, ambassade des Taliban à Islamabad	Non
Khalifa Sirajuddin Haqqani, inscrit sur la Liste sous le nom de Sirajuddin Jallaloudine Haqqani	TAi.144	Ministre de l'intérieur	Naëb Amir (Commandant adjoint) en 2007	Non
Mullah Hedayatullah Badri, inscrit sur la Liste sous le nom de Gul Agha Ishakzai	TAi.147	Ministre des finances	s/o	Non
Hajji Khalilurahman Haqqani, inscrit sur la Liste sous le nom de Khalil Ahmed Haqqani	TAi.150	Ministre des réfugiés	s/o	Non
Mawlawi Abdul Qaher Idris, dit Noor Ahmad Agha, inscrit sur la Liste sous le nom de Hajji Ahmad Zia Agha	TAi.156	Premier Vice-Gouverneur de la Da Afghanistan Bank	s/o	Non